

La macronique du 49,3 ou la faiblesse de l'autoritarisme

Fabrice AUBERT

21 février
2015



Photo Sébastien Calvet / Libération

LA LOI MACRON : Derrière les prétentions de la loi, qui s'intitule « *loi pour la croissance* », se cache de fait, une régression des « *droits sociaux* » pour tout le monde du travail [1], avec l'illusion « *vendue* » de la croissance retrouvée, permettant la baisse du chômage, douce illusion de l'esprit embrumé par les marchés. Ce n'est pas simplement que le « *travail du dimanche obligatoire pour tous* » [2] (Comment un salarié, en situation de hiérarchie subie peut s'opposer à la demande son patron ?), mais aussi la remise en cause du « *contrat de travail* » et les droits y afférent (droit du travail), tant en termes « *institutionnels* » (juridiction des prud'hommes remise en cause) que du « *droit du travail* » proprement dit. Le « *Droit du travail* », par nature collectif (mettant tous les salariés sous un texte identique protecteur), issu des « *luttés sociales* » disparaît, dépassé par le « *contrat individuel* », de gré à gré (salarié par salarié), exactement ce que revendique le **MEDEF**, c'est-à-dire l'application de la « *théorie du marché* » dans son absolutisme financier.

UN DEBAT CONFISQUE : Limité à l'Assemblée Nationale, (pas de référendum) le débat politique est confisqué aux citoyens qui se demanderont demain pourquoi ils sont licenciés sans possibilité de recours (suppression des tribunaux prud'hommes), et se réfugieront dans la dénonciation de la politique (tous les mêmes), l'abstention ou pire, le vote F.N, dont la surmédiation profite avant tout au maintien du système (U.M.P.S). Le débat à l'Assemblée, risquant de déboucher, vu les dangers d'une loi imposée par un banquier, sur un refus des « *représentants de la Nation* », le « *pouvoir dictatorial institutionnalisé* » (Vème République), se sentant menacé, a pris peur, s'est braqué, et a imposé le diktat du 49,3.

L'AUTORITE : L'autorité contribue à l'efficacité du travail. Mais l'autorité, c'est la qualification que possède un ouvrier, un employé, un ingénieur, un cadre ou un technicien, reconnue notamment par les diplômes. L'autorité se construit sur la reconnaissance issue des formations (publiques), des diplômes (publics), et du « *savoir-faire* », qui permettent de construire la production effective du travail. Un cadre ou un ouvrier a une « *autorité naturelle* » du fait de ces constructions sociales reconnues. Le diplôme reconnaît les qualifications dans un domaine donné. Dans la loi Macron, rien de comparable. Il s'agit d'imposer les « *oukases de l'Europe* » (équilibre budgétaire apparent). Et devant le danger du risque de vote contre, alors le gouvernement, « *bureau politique des marchés* » impose l'autoritarisme...

L'AUTORITARISME : L'article 49, 3 c'est de l'autoritarisme, c'est même la dictature du pouvoir contre le peuple, via ses représentants dépositaires de la souveraineté. L'autoritarisme se pratique quand « *l'autorité naturelle* », celle issue de « *l'intelligence démonstrative* », ne fonctionne plus, en d'autres termes quand on est dépassé, et qu'on ne décide plus en fonction de l'intérêt général, selon des critères objectifs, mais sur des critères spécifiques et des intérêts individuels (ceux des marchés) [3] qui s'opposent à la république. Ce n'est pas pour rien, que sur cette loi, alors que le P.S a la majorité partout, ces « *marionnettes des marchés financiers* » l'imposent, acceptant de fait, l'inféodation de la France aux desiderata des marchés via la **B.C.E**, dont le seul credo, est l'accumulation financière contre les peuples.

LA FAIBLESSE DE L'AUTORITARISME : l'autoritarisme, c'est la dictature des faibles contre les forts.

L'autoritarisme ne se pratique que par les faibles, car faibles sur le plan théorique, philosophique, et démonstratif, ils se réfugient derrière la « *force de la loi* », qui leur donne le pouvoir de museler, les critiques et propositions alternatives comme la supériorité militaire et les armes ont permis de détruire les indiens ou réduire les peuples au statut de « *colonie* », c'est-à-dire d'imposer une « *loi centrale et marchande* » au détriment du « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». En ce sens, l'autoritarisme, c'est la « *colonisation des esprits* ». Montesquieu écrivait : « *Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice* ». Telle se présente la loi Macron.

Fabrice Aubert

[1] Pour les démonstrations regardez, écoutez les vidéos de Gérard filoche, Ancien Inspecteur du droit du travail, membre du bureau National du P.S.

[2] Forme de S.T.O du « *capitalisme mondialisé* ».

[3] Le C.A.C 40 a progressé de plus de 14 % depuis le début de l'année, alors que nous sommes en croissance zéro et déflation.